



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

LBDH/099/2019

Kampala, le 26/04/2019

DECLARATION DE LA LIGUE ITEKA SUITE AU RAPPORT PUBLIE SUR LES CONSEQUENCES DU 3^{eme} MANDAT DU PRESIDENT PIERRE NKURUNZIZA SUR LA VIE DU PAYS DURANT LES 4 ANS DE CRISE (25 avril 2015-25 avril 2019)

Depuis le 25 avril 2015, le Burundi connaît une crise sans précédent déclenchée par la décision du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat anticonstitutionnel et en violation de l'Accord d'Arusha. Le lendemain, des manifestations de contestation dudit mandat organisées par des leaders des partis de l'opposition à travers le « Mouvement Arusha » et ceux de la société civile coalisés dans le « Mouvement halte au troisième mandat », ont été suivies d'une répression féroce et sans merci observée jusqu'à nos jours.

Cette répression du pouvoir a donné lieu à des crimes graves de droit international tels que des exécutions extrajudiciaires, des assassinats ciblés, des disparitions forcées, des actes de torture et des violences sexuelles. En outre, d'autres formes de mauvais traitements, inhumains et dégradants ainsi que des arrestations et détentions arbitraires ont été enregistrées.

Ainsi, depuis le 25 avril 2015 au 25 avril 2019, la Ligue Iteka a déjà documenté 1773 personnes tuées dont 610 cadavres retrouvés, 527 portées disparues, 793 torturées, 9889 arrêtées arbitrairement et 198 victimes de VBG.

Suite à cette situation de violations des droits de l'homme alarmante, plus de 450 mille burundais ont fui le pays vers des pays limitrophes.

De surcroît, au cours de cette période de crise, le Gouvernement du Burundi a affiché une résistance à négocier avec l'opposition et s'est radicalisé malgré la main tendue de ses partenaires techniques et financiers et de la communauté internationale par le biais des initiatives de paix comme le dialogue inter burundais.

Des initiatives des partenaires du Burundi en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme alarmante ont été engagées. Il s'agit entre autres de l'ouverture des enquêtes des Nations Unies et de la CPI sur les crimes commis au Burundi, des sanctions ciblées prises par l'Union Européenne ainsi que les Etats-Unis contre les auteurs des crimes.

Le Gouvernement du Burundi n'a pas cessé d'instrumentaliser la justice, de verrouiller l'espace politique et d'expression, de paupériser la population en faveur de la préparation des élections de 2020, d'instrumentaliser la jeunesse, de politiser le milieu scolaire et les services publics, et de chercher à s'ingérer à la gestion des ONGEs et organisations de la société civile par le vote de lois, taillées sur mesure, réglémentant ces dernières.

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004

E-mail :info@ligue-iteka.bi, Website : <https://www.ligue-iteka.bi>



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

AK

En outre, le Gouvernement du Burundi n'a pas fléchi à la pression de la Communauté internationale face aux violations massives des droits de l'homme et a continué son plan de violations des Accords d'Arusha par le changement unilatéral de la Constitution.

Face à cette situation de violations graves des droits de l'homme au Burundi pendant 4 ans de crise, la Ligue Iteka recommande :

Au Gouvernement du Burundi :

- d'œuvrer pour la restauration de la paix dans le pays ;
- de reprendre sans délais la coopération et la collaboration avec tous les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme;
- de se ressaisir et de garantir les droits et les libertés publiques afin de renforcer la gouvernance démocratique au Burundi ;
- de cesser l'instrumentalisation et la politisation des institutions nationales et les services publics;
- de cesser la paupérisation de la population et d'œuvrer pour un développement durable.

Aux partenaires techniques et financiers :

- d'user de leur influence pour contraindre le Gouvernement burundais à reprendre les négociations avec ses antagonistes;
- de prendre en considération la situation financière alarmante de la population afin de lui venir en aide ;
- de s'investir en vue de la réouverture de l'espace politique et d'expression.

A l'Union Africaine et aux Nations Unies :

- de s'impliquer pleinement pour la reprise des négociations.

A la Communauté Est Africaine :

- de prendre toutes les stratégies nécessaires pour la relance du dialogue inclusif inter- burundais.

A la CPI :

- d'accélérer les enquêtes et procéder aux inculpations qui s'imposent.



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

A la population :

- de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- de dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

Fait à Kampala, le 26 avril 2019

Ligue Iteka

Anschaire NIKOYAGIZE, Président

